

Distribution :



SEPTEMBRE 2023

72 Rue de la Mairie - 27380 Amfreville-les-Champs



02 32 49 71 65 / 07 50 67 45 25



- Mairie mairie.amfrevilleleschamps@orange.fr
- Communication Mairie com.alc@orange.fr
- Panneau Pocket <https://www.panneaupocket.com>
- Voisins Vigilants <https://www.voisinsvigilants.org/>
- Site internet <http://www.amfreville-les-champs27.fr/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-Amfreville-Les-Champs-27-176083762983579/>
- Comité des Fêtes cdf.alc@orange.fr
- CEPA cepa.alc@orange.fr
(Association Culture Environnement et Patrimoine)

Ouverture au public

Mardi : de 16h00 à 18h30

Vendredi : de 17h00 à 18h30

Dépôt de dossiers d'urbanisme sur rendez-vous auprès du secrétariat

Rencontre des élus sur rendez-vous.

1. Edito

Espérant que les vacances se soient bien passées voici quelques informations pour la rentrée

2. Retour sur les manifestations

.14 juillet : de nombreux participants pour commémorer notre fête nationale.



16 juillet 2023 : foire à tout

Encore un beau succès pour le marché artisanal et la foire à tout agrémentés par une exposition de tracteurs et de véhicules. Merci au comité des fêtes pour cette organisation.



25 juillet 2023 : très beau rassemblement de véhicules organisé par un particulier au Verdal et qui a dirigé de main de maître cette manifestation.



9 septembre : concours de pétanque et jeux proposés aux enfants :



La chaleur a freiné le nombre de participants mais encore une fois, belle organisation du comité des fêtes.

10 septembre : l'association CEPA a eu le plaisir de faire sa randonnée qui a conduit jusqu'à Douville : chemin du Bosc Allard retour par le chemin de Bonnemare.



Prochaines manifestations

- 1^{er} octobre : Repas des anciens
- 30 octobre : Halloween
- 11 novembre : commémoration
- Décembre : Noël des enfants, repas St Sylveste
- CEPA prévoit en décembre de faire une exposition de crèches dans l'église.

3. Cours de Qi Gong

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle activité a lieu sur la commune.



**Cours hebdomadaires
Qi Gong**

Amfreville-les-champs (27)
Salle de Decker

Le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 45
A partir du 5 septembre 2023

.....
Forfait annuel : 180€ / carte de 10 cours 100 €
Cours d'essai gratuit
Inscription ou renseignements
au 06 81 36 72 34 - catherine.custot@gmail.com
.....

movement

4. Site internet

Il est au point mais malheureusement quelques soucis au niveau de la diffusion « newsletter » et de la récupération des infos que vous pouvez nous envoyer par le biais du site. La société créatrice du site s'est emparée du problème. Nous vous tiendrons informés de la suite.

De même pour la messagerie. Par moment les messages arrivent dans les spams (quarantaine) et on risque de perdre des messages si on ne fait pas attention aux spams.

5. Chicanes

Après avoir expérimenté l'efficacité des chicanes en entrée et sortie de village sur la sécurité et contre la vitesse excessive de la route des Andelys, les chicanes seront installées définitivement d'ici la fin de l'année. Cela se présentera comme une avancée réalisée avec l'équivalent de bordures de trottoir. Le passage sera limité à 30 km/h

Modèle :



Cette expérimentation a mis en lumière que les véhicules reprenaient de la vitesse pour être à 80 km/h au niveau des passages piétons.

En accord avec le département nous expérimentons à nouveau deux jeux de deux chicanes provisoires dans le milieu.

A la demande de deux administrés, nous avons demandé au département de changer le sens pour des raisons de sécurité.

Après cet essai nous prévoyons de passer la route des Andelys à 30 km/h.

Un dossier est en cours avec la CDCLA pour passer la rue de la mairie à 30 km/h.

Chicanes provisoires septembre 2023 Route des ANDELYS Amfreville Les Champs



Vers Pont Saint Pierre



Vers Houville



6. Incivilités sur la commune

Malheureusement, face à des incivilités, nous sommes obligés de rappeler quelques règles.

Ne prenez pas ombrage de cela mais il en va de la sécurité et du bien-être des administrés.

6.1. Abri bus – Salles des fêtes

La mairie fait son possible pour préserver l'intégrité de la commune où de nombreux aménagements sont réalisés pour le bien-être de la population sans dégradation par des jeunes inconscients de ce que cela représente comme investissement (le respect...). Le fait de nettoyer n'excuse pas les dégradations.

Nous rappelons que la personne qui loue la salle est responsable de ses invités.

Les pompiers nous ont rappelé qu'il est strictement interdit de dormir dans les salles des fêtes. Prévoyez des endroits pour que vos invités puissent rester dormir chez vous ou sous des tentes. La mairie peut vous proposer la terrasse fermée de la salle de Decker ou encore le terrain derrière.

Inutile de reprendre la route après consommation d'alcool même pour des courts trajets.



6.2. Réserve incendie

Nous avons constaté que des cailloux avaient été jetés sur les réserves avec le risque de percer la bâche. Une bâche percée n'a plus d'intérêt pour préserver vos maisons en cas d'incendie. Le coût de la bâche est supérieur à 3000 euros + 700 euros de remplissage.



6.3. Décharges sauvages

- Végétaux chemins communaux
 - Carrelage chemin du palis
- pensez à protéger le bel environnement de votre village !**



6.4. Brûlage

Tout feu est interdit, surtout avec la sécheresse que l'on connaît actuellement. Les flamettes se propagent rapidement et peuvent provoquer un incendie.

Pensez à votre voisinage.

Les feux d'artifice sont strictement interdits sur les lieux publics sans autorisation !

